

**REGLEMENT DU JEU**  
**« JEU INTERNET RFM »**  
**Saison 2023/2024**  
**ADDITIF N°1**

La SAS RFM Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet RFM » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 14 octobre 2023 à 00h01 au 26 octobre 2023 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **Pour l'application de l'article 5 :**

1 (un) participant sera tiré au sort parmi les inscrits et sera déclaré gagnant.

▪ **Pour l'application de l'article 6 :**

Détail du lot :

⇒ **1 pack « 1 relooking d'une chambre d'enfant sur le thème « Pat' Patrouille » »** d'une valeur unitaire de 5141 (cinq mille cent quarante et un) euros

Le pack comprend :

- La venue d'un Peintre décorateur pendant 2 jours maximum au domicile du gagnant afin de repeindre et de décorer la chambre d'enfant avec les meubles et décorations précisés ci-après (les conditions de la venue du peintre ainsi que le détail de la prestation proposée seront transmis par le partenaire « Element London » au gagnant ultérieurement)
- 1 lit d'enfant (lit de cabine ou lit superposé, choix des options en fonction de la disponibilité et de l'emplacement du lit dans la chambre)
- 1 petit toboggan pour chambre d'enfant
- 1 table Pat' Patrouille et set de chaises
- 1 ensemble de literie Pat' Patrouille
- 2 peluches Pat' Patrouille
- 1 mini trampoline intérieur
- 1 set d'ampoules intelligentes (incluant 3x bulbes et 1x pont)
- 1 lampe à lave
- 1 télescope pour enfant
- 1 paire d'écouteurs pour enfant
- 1 tablette 8" édition enfant
- 1 set de talkie-walkie (lot de 2)
- 1 appareil photo numérique pour enfant
- 1 montre d'apprentissage Pat' Patrouille

**Tous les autres frais occasionnés pour le relooking de la chambre d'enfant seront à la charge du gagnant.**

**Le gagnant devra contacter impérativement, le partenaire fournisseur de la dotation « Element London » afin de proposer 3 (trois) dates sur 3 (trois) mois différents concernant la venue du peintre décorateur à son domicile. Le gagnant devra prendre contact avec le partenaire au minimum 6 (six) semaines avant les dates souhaitées pour la venue du peintre décorateur. En tout état de cause, le peintre décorateur ne pourra se rendre au domicile du**

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions qui pourraient s'avérer nécessaire au respect desdites dispositions. <sup>1</sup>

**gagnant après le 13 octobre 2024. Une fois les dates réservées, celles-ci ne pourront en aucun cas être modifiées par le gagnant.**

**Si le gagnant choisit de renoncer à l'un des éléments du pack, aucune alternative ne lui sera fournie ; de plus les produits du pack peuvent varier en fonction de la localisation du gagnant et de la disponibilité des produits.**